

Sens, le 04 SEP. 2017

**Pôle Action éducative, culturelle et sportive**

BEC/GP/SB/CB/570/2017/1469

Affaire suivie par : Chloé Beudin

Tél : 03.86.83.88.13

 : [c.beudin@mairie-sens.fr](mailto:c.beudin@mairie-sens.fr)

**Objet** : Prix littéraire manga SaYONNE'ara

A l'ensemble des responsables  
des bibliothèques municipales du  
département de l'Yonne

Madame, Monsieur,

La 6<sup>ème</sup> édition du prix littéraire manga SaYONNE'ara débutera le 2 octobre prochain. Ce prix a une nouvelle fois rencontré un vif succès cette année dans l'Yonne : 57 établissements participants, 1080 lecteurs inscrits, 2200 visiteurs lors de la manifestation festive qui s'est déroulée pour la première fois sur deux jours, organisée pour l'annonce des résultats à la salle des fêtes de Sens.

Ce prix départemental a pour finalité de promouvoir la culture manga, (la France étant le deuxième pays lecteur après le Japon), auprès des jeunes collégiens et lycéens, en les orientant vers la découverte de cette littérature et en les amenant à fréquenter les bibliothèques municipales, ainsi que les centres de documentation et d'information de leur collège ou lycée.

Par ailleurs, des réunions de travail et d'information, auxquelles sont conviés les bibliothécaires et professeurs-documentalistes des établissements scolaires de l'Yonne, sont d'ores et déjà programmées : le jeudi 21 septembre 2017 à 9h00, à Auxerre pour la présentation officielle de la 6<sup>ème</sup> édition, et le vendredi 30 mars 2017 à 9h00, à Auxerre (le lieu reste à définir).

Il a été décidé que la réunion de mi-parcours, organisée les années précédentes au mois de décembre, serait mise en place à présent par chaque référent, dans leur secteur respectif. La date et le lieu seront définis dans le courant de l'automne.

Pour inscrire l'établissement au prix littéraire manga SaYONNE'ara, les bibliothécaires peuvent le faire directement en ligne à partir du 28 août 2017 sur le site officiel SaYONNE'ara : <http://ville-sens.fr/> > rubrique « Culture-Patrimoine » > « SaYONNE'ara » ou en envoyant le bulletin d'inscription.

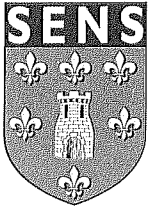
Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Madame Chloé Beudin, coordinatrice du prix littéraire Manga SaYONNE'ara, au 03.86.83.88.13 ou par mail [c.beudin@mairie-sens.fr](mailto:c.beudin@mairie-sens.fr).

Espérant vous compter parmi les établissements participants pour cette nouvelle édition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint au maire,  
délégué à la Culture, Patrimoine et  
Communication

Bernard ETHUIN-COFFINET



Sens, le


04 SEP. 2017

**Pôle Action éducative, culturelle et sportive**

BEC/GP/SB/CB/570/2017/1469

Affaire suivie par : Chloé Beudin

Tél : 03.86.83.88.13

 : [c.beudin@mairie-sens.fr](mailto:c.beudin@mairie-sens.fr)

A l'ensemble des chefs d'établissements  
des collèges et lycées du département  
de l'Yonne

**Objet** : Prix littéraire manga SaYONNE'ara

Madame, Monsieur,

La 6<sup>ème</sup> édition du prix littéraire manga SaYONNE'ara débutera le 2 octobre prochain. Ce prix a une nouvelle fois rencontré un vif succès cette année dans l'Yonne : 57 établissements participants, 1080 lecteurs inscrits, 2200 visiteurs lors de la manifestation festive qui s'est déroulée pour la première fois sur deux jours, organisée pour l'annonce des résultats à la salle des fêtes de Sens.

Ce prix départemental a pour finalité de promouvoir la culture manga, (la France étant le deuxième pays lecteur après le Japon), auprès des jeunes collégiens et lycéens, en les orientant vers la découverte de cette littérature et en les amenant à fréquenter les centres de documentation et d'information de leur collège ou lycée et les bibliothèques.

Par ailleurs, des réunions de travail et d'information, auxquelles sont conviés les professeurs-documentalistes des établissements scolaires de l'Yonne, sont d'ores et déjà programmées : le jeudi 21 septembre 2017 à 9h00, à Auxerre pour la présentation officielle de la 6<sup>ème</sup> édition, et le vendredi 30 mars 2017 à 9h00, à Auxerre (le lieu reste à définir).

Il a été décidé que la réunion de mi-parcours, organisée les années précédentes au mois de décembre, serait mise en place à présent par chaque référent, dans leur secteur respectif. La date et le lieu seront définis dans le courant de l'automne.

Pour inscrire l'établissement au prix littéraire manga SaYONNE'ara, les professeurs-documentalistes peuvent le faire directement en ligne à partir du 28 août 2017 sur le site officiel SaYONNE'ara : <http://ville-sens.fr> > rubrique « Culture-Patrimoine » > « SaYONNE'ara » ou en envoyant le bulletin d'inscription.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Madame Chloé Beudin, coordinatrice du prix littéraire Manga SaYONNE'ara, au 03.86.83.88.13 ou par mail [c.beudin@mairie-sens.fr](mailto:c.beudin@mairie-sens.fr).

Espérant vous compter parmi les établissements participants pour cette nouvelle édition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint au maire,  
délégué à la Culture, Patrimoine et  
Communication

Bernard ETHUIN-COFFINET